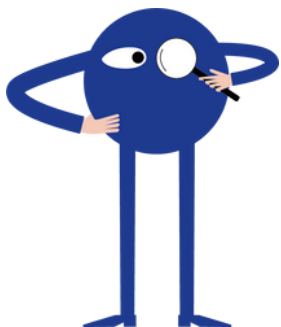


BRÈVES DU CSE

| OCTOBRE 2023 |



Cette année, le CSE offrira aux salariés des chèques Noël de 130€



À partir de juin 2024 ! C'est la date annoncée pour l'emménagement dans les **nouveaux locaux à Neuilly**, qui remplaceront les trois sites actuels à Paris. 420 postes dans un immeuble de 6 étages, avec un grand parking et dans une zone fortement cyclable.

Une nouvelle jurisprudence aligne la France sur l'Union Européenne : désormais **vous acquérez des congés payés lors d'arrêts maladies longues durées**. La Direction s'est engagée à respecter cette nouvelle réglementation.



Cette année, la prime de participation devrait être fortement plus élevée que l'année dernière !

En 2022, les objectifs de recrutement ont dépassé les prévisions de 30% pour Scalian DS et 60% pour Scalian OP.



Alerte du CSE sur des **salariés en inter-contrat obligés de revenir à 100% en présentiel**. La Direction admet la non-pertinence de cette démarche mais cette pratique continue à être observée dans certains sites.

Abonnez-vous à notre newsletter ou contactez-nous



SCALIAN.FIECI-CFECGC.ORG

Ou sur WhatsApp

